



Rapport financier 2017/2018

Mesdames, Messieurs les représentant(e)s des clubs,

J'ai le plaisir de vous présenter ce soir, le Compte de Résultat 2017/2018 et le Bilan au 30/06/18 ainsi que le Budget Prévisionnel 2018/2019.

Comme introduction, je tenais à vous préciser les grandes lignes des actions réalisées par le District de l'Essonne de Football :

Cette année, nous commençons à subir les baisses des dotations donc des subventions d'exploitations et de financements ce qui a eu un impact sur nos missions d'intérêt départemental et une rigueur à tout épreuve sur nos dépenses.

Nous avons consolidé notre trésorerie et avons dégagé un bénéfice conséquent grâce à des ressources exceptionnelles.

Nous avons retraité en compte de tiers les frais d'arbitrage.

Le Compte de Résultat 2017/2018 :

Il présente un résultat positif de 63 593,92 €.

Ce résultat s'explique par une maîtrise des dépenses et par une consolidation des subventions et des financements.

Côté recette :

- Le poste « autres ventes » : - 236 k €
 - Retraitement de la ligne budgétaire correspondants à la facturation aux clubs des arbitres : - 240 k €, légère hausse des formations de cadres, légère diminution des formations arbitres et des engagements 1.5 k €,
 - Une baisse des ventes billets -1 k €



District de l'Essonne de Football

52, rue du Mesnil • 91220 Brétigny-sur-Orge
Téléphone: 01 60 84 71 63 • Télécopie: 01 60 84 65 74 • e-mail: secretariat@essonne.fff.fr
Association déclarée sous le n° 02 897 du 23.10.80 • SIRET 321 304 248 00024 • NAF 9312Z



- Des recettes administratives en hausse sensible (+ 24 k €),
 - Sanctions FMI
 - Augmentations sanctions financières liées à des sanctions disciplinaires
 - Couverture en hausse des matchs par des arbitres officiels

- Baisse des subventions d'exploitations -17 k €
 - Absence d'appel à projet pour des manifestations nationales type Euro 2016
 - Baisse du CNDS, maintien de la subvention du Conseil Départemental
 - Impact sur les actions départementales

- Légère baisse des quotes-parts LPIFF – 1.5 k € : une baisse du nombre de licenciés n-1 (2 k€) conjugué à une stagnation sur les droits de mutations appelé également avis de changement de club

- Poste autres produits : en hausse 10 k €,
 - Hausse du partenariat privée pour compenser les baisses de subventions

- Une hausse sensible des transferts de charges liés à la prise en charge de la formation de notre Chargée de Communication.

Côté dépenses :

- Postes « autres achats » : en baisse de 15K€ : soit 60 k € en 3 ans une diminution sensible liée à une redistribution des contrats d'objectifs, à la variation sur la billetterie (-2.8 k€), par contre le District ne subit plus la charge sur l'acquisition de tablettes pour les FMI dont elle en a pris en charge une partie.

- Hausse des dépenses de services extérieurs » + 17 k € : Les postes maintenances et entretiens sont concernés par la réalisation de certains travaux.

- Augmentation du poste « autres services extérieurs », - 230 k € qui s'expliquent par le paiement des arbitres par le District et le retraitement en compte de tiers
 - Une baisse des frais de missions liées au contrat d'objectif
 - Une hausse des frais d'organisations liés aux trophées des champions et des bénévoles



District de l'Essonne de Football

52, rue du Mesnil • 91220 Brétigny-sur-Orge
Téléphone: 01 60 84 71 63 • Télécopie: 01 60 84 65 74 • e-mail: secretariat@essonne.fff.fr
Association déclarée sous le n° 02 897 du 23.10.80 • SIRET 321 304 248 00024 • NAF 9312Z



- Hausse du poste personnel 43 k€ : cela s'explique par le fait d'avoir eu deux salaires sur le poste d'agent de communication, sachant qu'une partie d'un de ces salaires est prise en charge en produit par la formation professionnelle
- Hausse des charges sociales 22 k€ liée à la hausse des salaires
- Concernant le postes impôts et taxes : + 6 k€ c'est proportionnel à la hausse des salaires donc une incidence sur la taxe sur les salaires

Bilan 2017/2018

Actif bilan :

- Une trésorerie excédentaire + 10 k €, une trésorerie linéaire

Passif bilan :

- Emprunts et dettes financières associés c'est le compte « clubs » 13, 5 k € soit – 37 k€, ces derniers ont remboursés leurs dettes plus rapidement
- Hausse des dettes fiscales et sociales liés à la hausse de la masse salariale
- Remboursement constant des emprunts



District de l'Essonne de Football

52, rue du Mesnil • 91220 Brétigny-sur-Orge

Téléphone: 01 60 84 71 63 • Télécopie: 01 60 84 65 74 • e-mail: secretariat@essonne.fff.fr

Association déclarée sous le n° 02 897 du 23.10.80 • SIRET 321 304 248 00024 • NAF 9312Z